

CIRCULAIRE 167-19

Le 17 décembre 2019

PORTAIL DES PARTICIPANTS – NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

En 2019, la Division de la réglementation (la « Division ») mettait en place le portail des participants (le « portail »); une plateforme électronique sécurisée permettant l'échange d'informations réglementaires entre les participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et la Division.

Comme ce portail est en constante évolution, la Division publiera à compter de 2020, une circulaire pour aviser les participants lorsque de nouvelles fonctionnalités seront déployées.

Voici la liste des fonctionnalités disponibles en date du 17 décembre 2019:

- Section « MX-ID »: La liste des MX-ID peut être téléchargée en format .xlsx
- Section « Personnes approuvée »: La liste des personnes approuvées peut être téléchargée en format .xlsx

Pour de plus amples information concernant le portail des participants, veuillez communiquer avec Nathalie Tessier, coordonnatrice principale, au 514.787.6552 ou par courriel à nathalie.tessier@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation